

ORDRE DU JOUR  
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

-----  
SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

**INFORMATION**

Point sur la campagne feux de forêts  
Comité des financeurs du 25 septembre 2025  
Point projet CEFIS  
Point RRF

**RAPPORTS**

**RAPPORT 2025-B13 :** APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2025



BUREAU DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

--

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025



## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

### SEANCE DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

.....  
Jeudi 11 septembre 2025  
.....

### DELIBERATION N° B13/2025

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni le Jeudi 11 septembre 2025 à 15h30 dans la salle de réunion du Siège de l'Etablissement.

La séance était placée sous la présidence de Thierry LAGNEAU, Président du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse.

#### ETAIENT PRESENTS:

Madame Sophie RIGAUT

Conseillère Départementale du canton de Vaison-la-Romaine  
Première vice-présidente du conseil d'administration du SDIS  
de Vaucluse

Monsieur Claude MOREL

Maire de Caumont-sur-Durance  
Deuxième vice-président du conseil d'administration du SDIS  
de Vaucluse

Madame Catherine GAY

Deuxième adjointe au Maire d'Avignon  
Représentante des membres à voix délibérative au sein du  
Bureau

#### ETAIT EXCUSÉE :

Madame Marielle FABRE

Conseillère Départementale du canton de l'Isle sur la Sorgue  
Troisième vice-présidente du conseil d'administration du SDIS  
de Vaucluse

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S. DE VAUCLUSE

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

RAPPORT N° 2025-B13

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2025

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2025 a été transmis à tous les membres du Bureau.

Si ce document ne fait l'objet d'aucune observation, il vous est proposé d'en approuver le contenu.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

Le Jeudi 12 juin 2025 à 14h30, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse s'est réuni dans la salle de réunion du Siège de l'Etablissement.

La séance était placée sous la présidence de Monsieur Thierry LAGNEAU, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

- Madame Sophie RIGAUT	Conseillère Départementale du canton de Vaison la Romaine
-Madame Marielle FABRE	Conseillère Départementale du canton de l'Isle sur la Sorgue Troisième vice-présidente du conseil d'administration du SDIS de Vaucluse
- Madame Catherine GAY	Deuxième adjointe au maire d'Avignon Représentante des membres à voix délibérative au sein du Bureau

Etait excusé Monsieur Claude MOREL.

Assistaient également à la réunion le Colonel Hors Classe Christophe PAICHOUX et le Colonel Hors Classe Jérôme SOTTY.

Etaient invités à venir présenter le projet CEFIS, le cabinet d'Etudes Profils Consultants

Le Bureau du Conseil d'Administration a pu valablement délibérer, le quorum étant atteint.

INFORMATION :

Point d'étape RRF

Présentation par le Colonel Jérôme SOTTY (Document diffusé - PJ)

DELIBERATIONS :

RAPPORT 2025-B07 : Approbation du compte-rendu de la séance du 14/03/2025

Le Président présente le rapport.

Mis au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité

RAPPORT 2025-B08 : Etude de faisabilité d'un centre de formation départemental

Le Président donne la parole au Cabinet d'Etudes Profils Consultants venu présenter les 9 scénarios différents qui ont été élaborés dans le cadre de ce projet, suivant trois niveaux d'équipements pédagogiques distincts (cf document de présentation).

Trois localisations sont envisagées :

- Pôle de Fontcouverte
- mix pôle de Fontcouverte/Entraigues-sur-la-Sorgue
- Entraigues-sur-la-Sorgue

Le directeur souligne que du niveau d'équipements pédagogiques retenu dépendra le niveau de formation offert aux agents.

IL ajoute qu'à l'heure actuelle, les sapeurs-pompiers ne sont plus formés au feu réel, en raison de l'arrêt de l'utilisation du caisson à feu situé jusqu'à lors sur le centre de Carpentras.

Il ressort des discussions, que le scenario 1 est intéressant dans le sens où tout serait localisé sur un seul site : terrain d'entraînement et locaux administratifs.

Le Directeur indique que pour que la solution d'une localisation sur Entraigues soit réalisable, il faut pouvoir acquérir les terrains qui appartiennent pour partie à la Mairie et pour partie à des particuliers.

Le Président précise que l'évolution du projet, si le choix se porte sur Entraigues, est importante. Il ajoute que le PLU sur Entraigues est moins contraignant que celui sur le site de Fontcouverte.

Les scenarios E1 et E2 semblent être les plus intéressants.

Le Président ajoute qu'en fonction de la solution retenue il est tout à fait possible d'envisager la vente des logements existants sur Fontcouverte (estimés par les Domaines à 800 000€) et sur Carpentras (estimés à 560 000€)

Madame Catherine GAY est favorable au projet localisé sur Entraigues. Elle estime l'emplacement très intéressant.

Elle ajoute que cette localisation permettra une évolution du dispositif dans le temps, ce qui est très positif.

Madame Marielle FABRE partage l'avis de Madame GAY.

Elle demande quels sont les paramètres qui ont changé par rapport à la présentation du projet faite l'an dernier, puisque celui-ci avait été mis en veille pour des raisons économiques.

Monsieur Thierry LAGNEAU lui répond qu'aujourd'hui une remise à niveau s'impose au SDIS et que l'achat du caisson a déjà été budgété.

Il ajoute que la solution retenue devra être forcément raisonnable et ajoute que les scenarios les plus onéreux ne pourront de toutes façons pas être envisageables.

Il souligne toutefois que selon lui il ne sera pas possible de maintenir trop longtemps les locaux administratifs sur Fontcouverte et le plateau technique sur Entraigues.

Les élus demandent quelles sont les recettes envisageables pour compenser l'investissement à réaliser pour la construction du centre de formation.

Le Président répond que la vente des logements devrait représenter un apport d'environ 1 400 000€.

Madame FABRE souhaite que les élus fassent preuve de prudence dans ce dossier afin qu'il ne leur soit pas reproché d'investir dans un projet au détriment d'autre chose de plus important.

Monsieur Thierry LAGNEAU répond que si la solution choisie est celle de Fontcouverte, cela posera un problème pour l'implantation du caisson.

Il ajoute qu'en choisissant le site d'Entraigues, les élus adoptent une position raisonnable tout en laissant des perspectives ouvertes pour l'avenir.

Madame Marielle FABRE indique qu'il y a lieu d'être attentifs à ce que cela va représenter financièrement pour les communes.

Madame Sophie RIGAUT partage l'avis de ses collègues élues.

Elle ajoute que le prix du foncier est plutôt intéressant, ce qui doit amener le SDIS à ne pas trop hésiter sur l'achat de terrains sur Entraigues.

Elle ajoute qu'il faudra étudier les possibilités d'évolution sur ce site, tout en restant très prudents.

Le Président approuve cette position d'acter le niveau 1 qui permet de rassurer tout le monde pour le caisson notamment et laisser le temps de faire évoluer le projet avec une implantation des locaux administratifs à proximité du terrain d'entraînement.

Mis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité

**RAPPORT 2025-B09** : Convention avec le lycée la Ricarde pour l'hébergement de renforts nationaux durant la période estivale 2025

Le Président présente le rapport.

Mis au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité

**RAPPORT 2025-B10** : Aggression de sapeurs-pompiers en service - CIS Cavaillon : protection fonctionnelle et constitution de partie civile

Le Président présente le rapport.

Mis au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité

**RAPPORT 2025-B11** : Demande de protection fonctionnelle

Le Président présente le rapport.

Mis au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité

**RAPPORT 2025-B12** : Dons de véhicules et matériel

Le Président présente le rapport.

Mis au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité

Après avoir demandé aux membres du Bureau s'ils avaient des questions particulières à formuler, le président lève la séance à 16h15.

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

*Le Président : pas d'observation ?*

*Mis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité.*

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte-rendu de la séance du 12 juin 2025.

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

